

AFEC - RAPPORT D'ORIENTATION 2009-2012 - EXTRAITS

Dans le prolongement de celui élaboré pour la période 2006-2009 et adopté par l'assemblée générale de Lille, ce rapport reprend les trois axes qui définissent statutairement l'identité de l'AFE (mission scientifique, ancrage dans la francophonie et vocation internationale) auxquels s'ajoutent des éléments d'ordre organisationnels. Il s'agit, au vu de l'expérience des trois années écoulées, d'assurer le suivi des recommandations et suggestions qui avaient alors été faites.

Rédigé par Michel SOËTARD, avec les contributions de : Henri FOLLIET, Alain CARRY, Denis POIZAT, José-Luis WOLFS, Abdel BABA MOUSSA et Michel DEBEAUVAIS, ce rapport sera présenté à l'AG de Dijon en juin, après examen du C.A. du 7 février 2009.

I. LA MISSION SCIENTIFIQUE DE L'AFEC

Cette mission fondamentale, socle de l'AFEC a préoccupé particulièrement l'équipe sortante et s'est concrétisée à travers deux axes.

L'organisation de manifestations scientifiques, notamment : l'organisation ou la co-organisation d'un colloque annuel ; l'organisation d'un remarquable *symposium méthodologique* au congrès de Sarajevo et l'organisation, au congrès de la CESE à Athènes, d'un séminaire sur le thème « francophonie et comparaison » avec un fort investissement des collègues du Sud. Dans la continuité, le colloque de Dijon (juin 2009) sera assorti d'une table ronde méthodologique.

Le lancement de la nouvelle série de la revue Education Comparée, avec une veille scientifique permettant d'affirmer la dimension scientifique de l'Association. La revue est désormais dotée de comités rédactionnel et scientifique opérationnels. Les deux premiers numéros ont été publiés respectivement sur les thèmes *Sciences et croyances en éducation* (n° 1, coordonné par J.L. Wolfs) et *Le métier d'enseigner à l'épreuve des contextes* (n° 2, coordonné par R. Malet). Ils ont reçu un accueil favorable du monde scientifique et trois numéros sont actuellement en chantier.

Certains objectifs sont en cours de réalisation.

L'affirmation la dimension comparative dans l'ordinaire des manifestations de l'AFEC qui restent encore le lieu de rencontre entre chercheurs et praticiens de l'éducation, comparatistes ou non, autour de travaux sur des thèmes sensibles des pays ou régions d'origines, dans un cadre structuré pour faciliter des comparaisons plus ou moins explicite. D'où la nécessité d'une **pédagogie de la comparaison** à travers : des séminaires méthodologiques sur la comparaison dans les colloques (voire dans les formations universitaires en sciences de l'éducation) ; et la diversification des axes et objets investis par la comparaison (Ex. Symposium sur « L'éducation physique et la mondialisation » au colloque d'Alexandrie). L'AFEC s'attache par ailleurs à rappeler la dimension comparative lors des manifestations scientifiques, assurer des publications sur les théories et méthodes comparatives (pages réservées aux articles du genre dans la **revue, ouvrage de référence**, fascicules etc.) et à œuvrer pour l'élection d'une personnalité active et reconnue dans le monde de l'éducation comparée à la Présidence de l'AFEC.

Le renforcement de la fonction de médiation de l'AFEC dans les relations entre le monde de la recherche en éducation, les décideurs en éducation et le grand public, d'une part, en encourageant des thématiques de colloques plus enclines à se saisir des dimensions historiques, philosophiques et civilisationnelles au long cours de façon à renforcer la vulgarisation et l'appui aux politiques publiques ; d'autre part, en assurant une veille sur les procédures de financements des projets et en servant de relais vers des équipes de recherches en éducation comparée susceptibles d'y répondre.

L'exercice du rôle de groupe de pression pour faire prévaloir l'éducation comparative dans les instances universitaires, instituts de formation, écoles doctorales, etc. d'autant plus que l'Education Nationale s'intéresse à la dimension internationale de l'éducation, notamment dans la **formation des enseignants** qui inclut une connaissance comparée des systèmes éducatifs.

Le renforcement de la mission scientifique exige encore **des efforts** dans plusieurs directions.

- La parution régulière et de qualité de la **revue** en vue d'une reconnaissance par la communauté scientifique, notamment en adoptant une procédure comportant la rédaction d'un argumentaire,

l'appel à et la sollicitation de contributions, l'expertise croisée, la rédaction d'un éditorial et d'une conclusion assurant la dimension comparative.

- La concrétisation des projets de **publication conjointe AFEC-CMAEC**.
- Une réorientation de l'organisation des manifestations scientifiques : **alterner colloque et symposium** ciblé d'une année à l'autre ; déléguer, sous réserve des précautions nécessaires, l'organisation de manifestations à des universités ou groupes structurés.
- La création de nouveaux groupes internationaux **d'intérêt général** (G2I), par exemple sur la formation des enseignants d'EPS dans la continuité du symposium d'Alexandrie.
- Un suivi et un soutien serait au projet « Régionalisation de l'action éducative publique » qui a émergé suite séminaire d'Athènes.

II. L'AFEC, LA FRANCOPHONIE ET L'INTERNATIONAL

1. Le lien avec la francophonie

Dans la période triennale qui s'est écoulée, a pris deux formes.

La présidence de la conférence des OING accréditées auprès de l'OIF

- **2002**: les nouveaux statuts définissent l'AFEC comme organisation "francophone" visant à défendre le français et le pluralisme linguistique dans la communication scientifique internationale et à entretenir des relations régulières avec les associations et institutions francophones.
- **2003**: le rapport d'orientation 2003/2006, adopté par l'assemblée générale de Lyon demande au conseil d'administration de renforcer les relations avec la Francophonie institutionnelle (à l'époque l'AIF : Agence Intergouvernementale de la Francophonie).
- **2004**: l'assemblée générale de Sèvres, compte tenu des relations amorcées avec la Direction de l'Education de l'AIF et avec l'AUF (notamment en vue du Congrès mondial de Cuba), décide de formaliser les liens de l'AFEC avec la Francophonie.
- **2005 (mars)** l'AFEC, dans le cadre des nouvelles *Directives* sur le "partenariat de la Francophonie avec les organisations de la Société civile", demande et obtient le "statut consultatif auprès des instances de la Francophonie";
- **2005 (juin/juillet)** : le conseil d'administration de l'AFEC autorise la participation de l'AFEC à la 5ème Conférence des OING (en septembre à Ouagadougou) et sa candidature à une fonction de responsabilité dans l'organisme qui en assurera le suivi. Le président de l'AFEC participe aux travaux préparatoires de la Conférence (à Paris, début juillet) ; sa contribution est particulièrement appréciée par l'AIF.
- **2005 (13 septembre)** l'AFEC, représentée par Moussa DAFF, est élue à la présidence de la 5ème Conférence des OING et de son Comité de suivi.
- **2005/2008** l'AFEC préside le Comité de suivi et, le 17 mai à Caraquet (nouveau Brunswick), est réélue à la Présidence de la VI^e Conférence pour la période 2008/2010

Il faut rester résolument optimiste sur l'avenir de la francophonie tout en pondérant l'investissement de l'AFEC selon les contextes et les capacités de l'Association.

Le soutien des projets et des manifestations (colloques, publications...). Cela a permis d'obtenir des aides financières appréciables notamment pour la participation de collègues éloignés aux manifestations scientifiques et pour les publications. c. Le rapport, excellent, avec les responsables de l'OIF, est à entretenir.

2. Le rayonnement internationale 'international

Depuis le colloque de Sarajevo, l'AFEC a manifesté de nouveau sa présence au sein du Conseil Mondial des Association d'Education Comparée (CMAEC), avec une proposition de candidature à l'organisation du congrès de 2010 à Dakar, malheureusement retirée.

Les suggestions faites dans le rapport 2006-2009 sur les liens entre l'AFEC et l'UNESCO n'ont pas été suivies d'effet, faute sans doute d'une personnalité capable de prendre en charge ce dossier. Il en est de même pour la participation à des instances où se débattent des questions intéressant l'éducation comparée, notamment les groupes d'ONG traitant de Programme mondial « éducation pour tous » ou du « Droit à l'éducation ».

Des partenariats sont à envisager avec des associations étrangères à l'instar des projets (non concrétisés !) avec l'association d'Alice Kouadio (Côte d'Ivoire), le ROCARE (Réseau Ouest et Centre africain de Recherche en Education) et l'OAEDH (Observatoire Africain pour l'Education, les Droits Humains et le Développement) qui avait sollicité une collaboration avec l'AFEC.

L'AFEC doit encore rester attentive à son rôle de promotion de la francophonie dans les manifestations internationales, et à entretenir le lien avec d'autres organisations francophones.

III. Organisation et fonctionnement de l'AFEC

Les trois années de présidence écoulées ont marqué des avancées notoires dans la bonne marche de l'Association. Le regroupement des membres du Bureau sur le pôle lillois a fait une bonne coordination des opérations. Les finances ont été mises à plat, les contentieux ont été réglés. Les réunions de CA ont été bien menées, avec un accueil lillois très apprécié.

La revue a pris un nouveau départ prometteur mais son développement exige la mise en place d'un **secrétariat** en temps limité, pour répondre aux exigences techniques et de diffusion.

La redynamisation des stratégies de communication est nécessaire notamment en relançant la liste **AFEC-Info** qui est un moyen efficace de liaison avec les membres, en complément du site de qualité dont l'AFEC s'est dotée. Il faudrait mieux articuler les deux outils sans disperser les forces. Une large diffusion de la revue de l'AFEC, organe de production et de veille scientifique sur l'actualité de la comparaison en éducation (à proposer conjointement avec l'adhésion), permettra aussi d'informer sur les activités de l'AFEC ? Ce qui entraînerait la nécessité d'une large diffusion de la revue

La relance des cotisations est un problème majeur qui exige la création d'un poste de **trésorier-adjoint** chargé de collecter les cotisations, d'établir une carte d'adhésion et un reçu fiscal pour chaque adhérent. Le fonctionnement pyramidal de l'AFEC qui repose essentiellement sur le président constitue un autre problème majeur. Une répartition des responsabilités entre des **vice-présidences** est à envisager :

- une vice-présidence chargée de la francophonie, des liens avec le Sud, des contacts avec l'OIF...
- une vice-présidence chargée de la revue et des symposiums épistémologiques
- un(e) secrétaire (et son adjoint(e) éventuellement)
- un(e) trésorier(e) et un(e) trésorier(e)-adjoint(e) chargé(e) de la collecte des cotisations (la procédure mise en place par A. Carry avait pu être reprise).

Chacun des vice-présidents pourrait disposer d'une équipe de travail composée de membres du C.A. et d'autres membres de l'AFEC (ce qui est déjà partiellement le cas).

Le Président serait chargé de coordonner les grands projets de l'AFEC : manifestations scientifiques, rayonnement de l'éducation comparée, développement des réseaux internationaux, etc. Il serait garant de l'unité de l'AFEC avec un droit de regard sur les secteurs dévolus aux vice-présidents.

Le fonctionnement multipolaire de l'AFEC, entre Lille et Paris, a semblé satisfaisant. Il ne faudrait pas craindre de l'étendre au-delà de l'hexagone. Les moyens modernes de communication aidant, la prochaine mandature pourrait bien fonctionner même si les membres de l'équipe dirigeante sont à distance les uns des autres.